

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08 MAI 2016

* * * * *

Convocation du Conseil : 29 Avril 2016

Monsieur (Conseiller Municipal)

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le Dimanche 08 Mai 2016 à 09 Heures 30, et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Le Maire : signé BRUNAUD

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 04 Avril 2016 - Suivi des dossiers - Affaires diverses.

PRESENTS : MM. BRUNAUD, GASNET, DEVOS, CHATEAU,
Mmes MARCELLIN, DROUILLARD, MM. CHANUDET, GOUNY, SCHWEYER,
GONZALEZ

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2016

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

SUIVI DES DOSSIERS

Mr le Maire confirme le recrutement comme stagiaire de la Fonction Publique Territoriale à titre d'Adjoint Technique de Mr Eric THOMAS qui a donné toutes satisfactions dans le cadre de son contrat à durée déterminée.

Le recrutement se fait à compter du 1^{er} Mai 2016.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de l'évolution des dotations qui ont été récemment notifiées. Le manque à gagner par rapport à 2015 est de plus de 20 000 €,

Dont : 8 000 € au titre de la Dotation Forfaitaire

2 000 € au titre de la Dotation de Péréquation

4 000 € au titre du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales (FPIC)

7 000 € au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC)

Il confirme que certaines communes ont eu des difficultés pour équilibrer leur budget et ont dû pour cela augmenter les taxes locales.

♦ **PASSERELLE**

Le dossier a été déposé en Préfecture et au service des Bâtiments de France le 11 Avril 2016.

Une réunion pour régler les derniers détails aura lieu le 10 Mai 2016 entre l'Entreprise SERRU'BAT et le Service du Patrimoine. L'avis favorable définitif est attendu vers le 20 Mai 2016.

De fortes interrogations subsistent sur la possibilité d'implantation de cette passerelle avant la fête de l'Ane prévue le 03 Juillet 2016.

A cette occasion, Mr le Maire invitera Mr le Préfet à l'inauguration.

♦ **RPI** : Mr le Maire fait le point sur ce dossier et notamment le compte-rendu de la réunion du 20 Avril 2016 avec les Maires ou leurs représentants des communes environnantes. Il donne lecture des courriers transmis aux parents des enfants susceptibles d'être scolarisés et à la Directrice des Services Académiques.

L'élargissement du RPI à l'école de St Fiel pourrait donc se limiter dans un premier temps à l'organisation de projets pédagogiques communs entre les trois écoles.

Cette démarche devra être validée par le Conseil Municipal avant fin 2016 pour une mise en œuvre à la rentrée 2017 sous réserve de l'accord de toutes les parties concernées.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que l'Agence Régionale de Santé (ARS) vient de procéder à une inspection des périmètres de protection et des ouvrages de captages. Le rapport devrait préconiser un certain nombre de mesures concernant les clôtures des périmètres, les fossés dans la zone marécageuse et l'information des agriculteurs concernés sur le respect des prescriptions de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Mr le Maire donne le programme prévisionnel de la semaine consacrée au centenaire de la PEEP 23. Il y aura sans doute lieu de prévoir l'installation d'un chapiteau le Mercredi 29 Juin 2016 pour l'inauguration.

AFFAIRES DIVERSES

♦ Michel DEVOS fait le point sur l'avancée du prochain bulletin municipal.

♦ Georges GOUNY et Gilles SCHWEYER font le compte rendu des points évoqués à la Commission Tourisme du 27 Avril dernier et en particulier des aménagements prévus sur la zone de Jouillat/Anzème.

♦ La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Lundi 06 Juin 2016 à 20 Heures .

Le Maire,

Les Conseillers,